

RAPPORT ANNUEL (FGJ)
Conseil d'établissement

**École
Saint-Fabien**



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement se sont réunis à six reprises afin d'aborder les sujets pour lesquels le point de vue des parents est nécessaire et sollicité. Grâce à une collaboration harmonieuse entre tous les participants, plusieurs actions ont pu être mises en place pour répondre aux besoins des élèves de l'école Saint-Fabien. Ces échanges nous ont permis de travailler collectivement au bon déroulement des activités de l'école, en intégrant les perspectives du personnel enseignant, des employés du service de garde et des parents dans les décisions prises pour le bien-être et la réussite des élèves.

Le conseil a convenu que les sommes recueillies lors des campagnes de financement précédentes seraient réparties de manière équitable et responsable entre les groupes et les élèves de l'école sur plusieurs années, en consultation avec les enseignants. Les activités impliquant l'ensemble des élèves d'un même niveau seront priorisées. Les membres du conseil ont veillé à ce que chaque décision liée à ces fonds soit examinée avec soin afin de répondre aux besoins identifiés.

Les échanges visant à harmoniser les besoins des élèves dans les deux bâtiments ont grandement contribué à offrir une très belle année scolaire aux 476 élèves de l'école Saint-Fabien.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Caouette Nancy	Parent (présidente)
Charrette-Côté Maya	Parent (v-p)
Robitaille Maryse	Parent
Rowan Anita	Parent
Veillet Sébastien	Parent
Ouferhat Nadéra	Enseignante
Laperle Jennifer	Enseignante
Bourque-Jutras Pierre-Olivier	Enseignant
Marie-Hélène Gagné	Personnel soutien
Karima Ailane	Personnel Service de garde
Beauchamp Annie	Parent substitut
Bettez Frédéric	Parent substitut
Breton Sébastien	Parent substitut
L'Hérecault Brigitte	Parent substitut
Tran Julie	Parent substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
14 octobre 2025	CÉ ordinaire
9 décembre 2025	CÉ ordinaire
14 janvier 2026	CÉ extraordinaire
3 février 2026	CÉ ordinaire
31 mars 2026	CÉ ordinaire
9 juin 2026	CÉ ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	11-2024	Information	Moyens diffusés
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence			
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	03-2026	Approbation	En prévision de l'année scolaire 26-27, seule la loi sur le civisme sera ajoutée aux règles du code de vie.
Approbation des contributions financières exigées	06-2026	Approbation	Les frais chargés aux parents selon les différents niveaux sont approuvés par le CÉ.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	03-2026	Discussion	Frais chargés aux parents 2026-2027
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2026	Approbation	Pour 2026-2027, fournitures scolaires
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	12-2025	Approbation	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			N/A
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			N/A
Consultation sur les critères de sélection de la direction	12-2025	Consultation	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	09-2025	Information	AGA
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre à juin	Transmission	Info mensuelle (Hyperlien)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	03-2026	Approbation	En prévision de 2026-2027
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	03-2026	Consultation	En prévision de 2026-2027 Calendrier 26-27 établi.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			N/A
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) (dernière année, puisque cela sera intégré au programme Culture et citoyenneté québécoise)	12-2025	Approbation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	03-2026	Approbation	En prévision de 2026-2027
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Sept. à juin	Approbation	Lors des rencontres de CÉ ou par courriel pour des sorties culturelles empiétant sur le dîner
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	12-2025	Approbation	COSP et CPS
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	02-2025	Consultation	Afin de répondre aux différents besoins au SDG, amélioration souhaitée des élèves, accès à des livres de bibliothèque
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			N/A
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	12-2025	Approbation	PTRDI
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Sept. à juin	Approbation des campagnes de financement	
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-2026	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

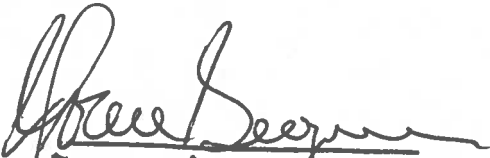
Par leur implication, les membres du CÉ ont permis aux élèves de vivre de belles sorties éducatives. Les membres du CÉ sont aussi fiers d'appuyer les nombreuses initiatives des enseignants en éducation physique visant à faire bouger les élèves et à vivre le plein air ! D'ailleurs, ils ont approuvé l'offre des enseignants d'augmenter le nombre de périodes d'éducation physique pour l'année 2026-2027 pour les élèves du troisième cycle. La proposition vise également à être offerte aux élèves du deuxième cycle pour l'année 27-28.

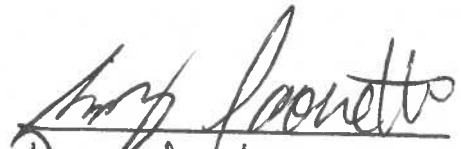
Les membres du CÉ se sont assurés que le budget du fond 4 et 9 demeure en bonne santé afin de permet de prendre d'éventuelles décisions visant à soutenir tous les élèves de Saint-Fabien et répondre à leurs différents besoins.

L'approbation des différentes campagnes de financement par le CÉ a aussi permis de vivre des activités intéressantes dans lesquelles les élèves s'impliquent, les parents aussi, développant ainsi le sentiment d'appartenance à leur école.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.


Direction


Présidente CE